



Rapport d'activité 2019 du CAC

Sommaire

Introduction

I. Les cinq axes de travail du Collectif

- I.1- Marchandisation des associations
- I.2- Transitions, écologie et alternatives
- I.3- Associations citoyennes et collectivités publiques
- I.4- Financement et emploi associatifs
- I.5- Droits et libertés associatifs

II. Agir et produire collectivement - diffuser largement

II.1- Agir et produire collectivement

1. Campagne printemps des associations 2019
2. Université d'été à Marseille
3. Préparation élections municipales
4. Université des savoirs associatifs
5. Les 10 ans de communiqués
6. La formation en 2019

II.2- Diffuser largement

1. Communication interne, faire réseau
 - Heure de la Sirène
 - La gare centrale & bulletin "la quinzaine du CA"
2. Communication externe
 - Communiqué à l'ensemble du réseau et à la presse
 - Le CAC dans les médias
 - Site internet
 - Les réseaux sociaux
3. Nos publications / réalisations

III. Le CAC et ses réseaux

III.1- Vie associative

1. Les militants bénévoles
2. Les adhérent.e.s et les soutiens
3. L'équipe salariée
4. Des groupes locaux
5. Les instances internes
6. Parité

III.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC

1. Carte du réseau
2. Participation du CAC à des mobilisations inter-organisations

ANNEXES

Introduction

Bien que décalé dans le temps (l'année 2020 est bien entamée), ce temps de bilan de l'année 2019 permet une mise en perspective de nos chantiers, avancés durant une année d'agitation sociale encore épargnée par la crise sanitaire actuelle...

La structuration du CAC autour de 5 principales thématiques identifiées collectivement pour traiter au mieux les préoccupations actuelles des associations citoyennes perdure, permettant une stabilité dans l'activité permanente de l'association. Le premier chapitre de ce rapport retrace les avancées de ces thématiques.

Nous revenons ensuite sur les modalités de production d'analyses et de mobilisation collective (à travers une série de temps fort comme notre campagne du printemps des associations citoyennes) et de diffusion de celles-ci avec une pluralité d'outils permettant au CAC d'exister dans l'espace public et de participer aux débats.

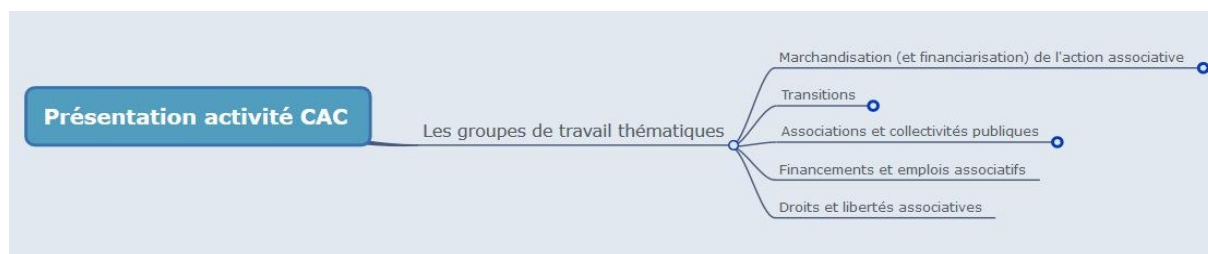
Enfin, le dernier volet de ce rapport annuel explicite le fonctionnement de la vie associative et ses instances internes, ainsi que les interactions avec un certain nombre d'organisations poursuivant des finalités politiques recoupant celles de notre collectif et les luttes et mobilisations menées collectivement durant 2019.

Bonne lecture !

I. Les cinq axes de travail du Collectif

Les actions du Collectif sont classées en cinq thèmes de travail qui s'inscrivent dans la durée. Les espaces de travail opérationnels de ces grands thèmes comportent des groupes de travail qui travaillent par dossiers et qui alternent des temps de réflexion, de réunions, de production, de transmissions et d'information (colloques, débats, formations, ateliers, diffusion médiatique).

[Sur l'année ces 5 axes représentent plus de 183 temps de travail, ateliers, préparations, rencontres ou interventions]



I.1- Marchandisation des associations

La résistance au phénomène de marchandisation du fait associatif est le combat fondateur, inaugural du CAC depuis la création du Collectif en 2010 en réaction à la circulaire Fillon.

Ce travail de résistance a pris, avec le temps, des formes différentes, en 2019 son actualité à surtout tourné autour :

- de la mise en place d'un observatoire CAC de l'introduction des SIB/CIS en France (documentation, description, cartographie, etc.) ;
- de la participation au débat public à travers la rédaction de plusieurs tribunes notamment « *L'investissement à impact social : la recherche d'un modèle économique pour s'approprier le social* » (texte rédigé par JC Boual en janvier 2019) ou encore la proposition faite au Monde d'une tribune intitulée « *Les bénéfiques toujours pas net des contrats à impact social* » en réponse à l'article du 7 mars 2019 intitulée « *Les débuts laborieux des contrats à impact social* ».



A noter qu'un des buts poursuivis cette année a consisté à ouvrir le groupe de travail à d'autres acteurs que des professionnels du secteur social pour tenter de comprendre, avec une vision transversale, comment ce processus se manifeste dans l'action sociale donc mais aussi la culture, l'écologie, les médias, l'accès au droit, la solidarité internationale, etc.

C'est aussi dans cette optique que nous avons consacré un temps de travail spécifique sur ce sujet lors de notre université d'été à Marseille avec le MES (*Mouvement pour l'Economie Solidaire*). Cet atelier consistait à actualiser et compléter l'analyse du CAC centrée essentiellement sur la manière dont les associations sont de plus en plus poussées vers le marché. Avec la loi Pacte et l'introduction de la notion « d'entreprise à mission », en effet la frontière entre structures lucratives et non-lucratives continue à se brouiller en développant l'affichage d'objectifs sociaux et environnementaux des entreprises.



L'action menée cette année nous amène ainsi à formuler de la façon suivante nos objectifs pour l'année prochaine :

- rendre compte de l'actualité de la marchandisation dans les différents secteurs d'activité pour actualiser notre réflexion sur les manières de la contrer ;
- identifier les invariants de ce processus de marchandisation (quel que soit les domaines d'activités) mais aussi les spécificités sectorielles ;
- porter ces analyses davantage sur la place publique pour renforcer les capacités de résistances du monde associatif.

[24 temps de : travail, ateliers, rencontres, interventions sur cet axe de travail]

1.2- Transitions, écologie et alternatives

Si en 2018 un groupe de travail s'était mis en place et avait élaboré une feuille de route, la réunion de janvier 2019 a mis en lumière une diversité d'approches sur la question du rôle du CAC sur le sujet. Des désaccords se sont exprimés quant à l'articulation entre association et politique, les objectifs fixés et la légitimité du travail à mener par rapport à un changement de système.

Alors que chaque réseau associatif intervient dans son secteur, même si chacun contribue à son niveau au changement de société, le CAC a quant à lui un rôle tout à fait différent, celui d'avoir une vision globale et transversale et de donner les éléments pour comprendre que tout est lié et que la transition touche tous les aspects de la société : l'écologie, la biodiversité, la santé, le social, la culture, l'ESS, la défense des droits, la citoyenneté, la démocratie.

Le groupe de travail s'est donc disloqué, mais le CAC a continué d'intervenir de différentes façons sur le sujet, aux côtés d'autres réseaux associatifs et en appui à des initiatives locales, mais aussi dans la préparation des interpellations à mener lors des élections municipales de 2020, entre autres choses :



- Le Transiscope

Le CAC a contribué depuis le début à l'élaboration de cette plateforme web permettant de rendre visibles les alternatives menées par de nombreux réseaux à l'aide d'un outil cartographique permettant de compiler les données de différentes sources. Elle a été présentée officiellement à Paris le 26 février 2019, c'est un outil collectif qui permet aux associations qui participent de développer et outiller leurs communs.



- Le Pacte pour la Transition

Il s'agit d'une trentaine de mesures développées par différents réseaux associatifs autour des axes écologiques, sociaux, démocratiques pour lequel le CAC a apporté sa contribution avec la mesure 30 « Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste » et débuté la mesure 33 sur les droits culturels. Chaque mesure est accompagnée d'une fiche technique concrète dont l'objectif est d'inspirer et d'accompagner les habitant-es et les candidat-e.s locaux qui souhaitent œuvrer à transformer nos communes, notamment pour les élections municipales de 2020.

- La Marche pour le vivant à Arras le 27 avril 2019 organisée par le Collectif des Ebouriffés auquel le CAC a participé avec sa banderole, ainsi qu'aux phases préalables de préparation.

- Un travail en commun avec FNE 75 (France Nature environnement Paris) de mars à décembre 2019 pour la préparation d'un document d'interpellation des candidats aux élections municipales de 2020 "Le Paris que nous voulons", notamment sur les thèmes de l'urbanisme et de la démocratie.

- Un travail avec les Amis de la Confédération Paysanne en fin d'année 2019 pour soutenir leur campagne sur une alimentation saine pour tous, aux côtés d'autres réseaux associatifs, destinée à relancer le sujet aux candidats aux municipales.

[38 temps de : travail, ateliers, rencontres, interventions sur cet axe de travail]

I.3- Associations citoyennes et collectivités publiques

Pour cet axe, les objectifs généraux de l'année étaient formulés ainsi :

- Etudier les apports spécifiques des associations à l'action publique.
- Défendre ces apports mais aussi le principe même de l'action publique.
- Etudier les mutations des collectivités qui portent les politiques publiques et les conséquences de ces mutations sur le monde associatif.
- Travailler particulièrement la notion de co-construction. Approfondir, creuser, préciser les enjeux autour de la co-construction.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- Sur l'ensemble du premier semestre 2019 : participation à l'élaboration de la charte locale des engagements réciproques associations – ville de Paris.

- À Paris spécifiquement, sur le deuxième semestre : implication dans la création du « CPA » (Conseil Parisien des Associations) et participation au travail initié par FNE 75 « démocratie et association à Paris ».

- Intervention à l'invitation du collectif inter-associatif « co-construire à Marseille » à une rencontre à Marseille pour présenter l'étude sur la co-construction et le résultat de la concertation nationale « pour une politique vie associative ambitieuse ».

- Deux ateliers sur le thème « Co-construire l'action publique entre associations et collectivités publiques, est-ce possible et sous quelles conditions ? » lors de notre Université d'été de Marseille.

- Rédaction par le CAC (avec l'apport également de l'Alliance Citoyenne et de VoxPublic) de la fiche 30 du « Pacte pour la transition » (construire ensemble les communes de demain) ; Fiche intitulée « Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour



soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif ».

- Sur le second semestre 2019, préparation d'un outil ressource en ligne pour faciliter l'intervention dans le débat public des associations citoyennes à l'occasion des élections municipales.

[56 temps de : travail, ateliers, préparations, rencontres, interventions sur cet axe de travail]

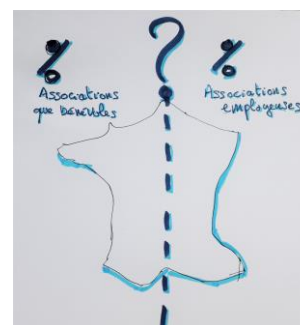
I.4- Financement et emploi associatifs

Par l'analyse des grandes tendances, des chiffres-clés et des évolutions marquantes du paysage associatif en France, il s'agit, dans cet axe de travail intitulé "financement et emplois associatifs" de se donner les moyens de mieux rendre compte de la manière dont les associations sont fragilisées et d'offrir des repères et ressources permettant de contrer ce processus de fragilisation, précarisation. Le milieu associatif est très hétérogène et cela nécessite un effort particulier pour donner une lecture globale de ses transformations tout en expliquant assez finement les différences entre les secteurs d'activités et les typologies d'associations.

De plus, l'objectif est de donner à voir la manière dont une politique globale se met en place avec une approche « macro », nationale mais également une capacité de description des déclinaisons locales (décentralisées, déconcentrées) de cette politique d'ensemble.

Parmi les principales réalisations 2019 sur cet axe, nous pouvons noter :

- Finalisation et diffusion de la note "quel avenir pour l'emploi associatif ?"
- Intervention sur ce sujet lors de temps de travail externes (exemple séminaire de la confédération des foyers ruraux sur cette question de l'évolution de l'emploi associatif ou réunion groupe de travail LFI) ;
- Temps d'échange sur l'élaboration du projet de loi sur le travail associatif avec le groupe LFI de l'assemblée nationale ;
- Mise en place d'un outil numérique pédagogique avec la SCIC Odass « les connaissances de base du monde associatif et de son évolution récente en France » ;
- Rédaction et diffusion d'une note sur les enjeux du PLF (projet de Loi de finance) 2020 pour le monde associatif ;
- Rédaction et diffusion d'une note « observations sur l'évolution du paysage associatif ».



[33 temps de : travail, ateliers, préparations, rencontres, interventions concernant cet axe de travail]

I.5- Droits et libertés associatifs

Durant ses premières années d'existence, le CAC s'est beaucoup concentré sur ces questions liées au financement puis, progressivement et notamment à partir de 2016-2017, s'est imposée l'idée qu'il fallait également prendre à bras le corps les problématiques liées aux restrictions des libertés associatives dans leur dimension juridique (et leurs éventuels versants administratifs, réglementaires, etc.). Comme pour l'ensemble des sujets traités au sein du Collectif, l'optique était de marcher « sur deux jambes » c'est-à-dire de tenir à la fois une analyse critique des évolutions constatées mais également d'être force de propositions, ainsi les leviers constitués par les droits culturels reliés aux approches mettant au centre les droits fondamentaux et les droits sociaux ont été un sujet

régulièrement travaillé au sein du CAC (notamment via la participation au dispositif "pour une démarche de progrès autour des droits culturels" initié par l'UFISC).

En 2019, la chronologie du travail sur cet axe a été ponctuée ainsi :

- Janvier 2019 : nous apprenons que notre collectif inter-associatif est retenu parmi les 12 projets financés sur 18 mois par le consortium CIVITATES. Nous commençons les travaux (élaboration d'un plan d'action sur 18 mois) sous le nom de « L.A Coalition Libertés Associatives ».

- Février 2019 : courrier adressé au Secrétaire d'État G. Attal et remis en mains propres lors d'une réunion au ministère au sujet « des restrictions des libertés associatives et des droits pour les associations ».

- Mars 2019 : création de l'observatoire des libertés associatives réprimées. Le CAC participe à la réunion de lancement avec Alliance Citoyenne, l'institut Alinsky, la coordination Pas sans nous, APPUII, la Fondation Abbé Pierre et VoxPublic.

- Mars 2019 : co-conception, co-animation et participation à deux ateliers sur le sujet organisés lors des rencontres Popmind intitulés : « Rétrécissement des libertés dans l'espace public : on fait le point » et « libertés et espaces publics : savoir, vouloir, agir ».

- Mai 2019 : audition du CAC par une délégation du Comité Économique et Social Européen (CESE) en vue d'un rapport sur les droits humains au sein de l'Union européenne.

- Juillet 2019 : deux ateliers consacrés à la question des droits et libertés associatives (1ère partie : que nous arrive-t-il ? / 2ème partie : comment réagir?) lors de notre université d'été de Marseille.

- Août 2019 : Intervention pour présenter le plan d'action de L.A Coalition lors du festival des arts de la rue d'Aurillac.

- Dernier trimestre 2019 : intervention en appui au GENEPI et préparation d'un outil-ressources "survivre et riposter aux attaques contre les libertés associatives" en parallèle aux réunions du comité de pilotage de l'observatoire des libertés associatives pour avancer dans la rédaction du premier "livre noir" des libertés associatives en France.

À noter également, le suivi réalisé par le CAC toute l'année des travaux du collectif inter-associatif "on ne se taira pas" (contre les procès-bâillon).

[32 temps de : travail, ateliers, préparations, rencontres, interventions concernant cet axe de travail]



II. Agir et produire collectivement, diffuser largement

II.1- Agir et produire collectivement

1. Campagne printemps des associations 2019

Cette grande campagne que le CAC a initiée dans le cadre de ses « printemps des associations citoyennes » (événement déjà mené ponctuellement en 2012 et 2015 sous des formes différentes). Suite à notre assemblée plénière du 23 février 2019 en présence d'une cinquantaine d'acteurs engagés dans les mouvements citoyens (mouvement des Gilets Jaunes, Associations citoyennes, Réseaux associatifs) le CAC a décidé de lancer un appel à mobilisation aux associations pour renforcer les mouvements de contestation contre des politiques et un système qui ne permettent pas à une majorité de personnes, de toutes origines et de toutes conditions sociales, de vivre dignement.



Cette vaste campagne s'est articulée autour de plusieurs temps et outils de mars à octobre 2019 :

- un « Appel des associations citoyennes pour une transformation écologique, démocratique et solidaire » en revendiquant *un modèle de société dans lequel la solidarité, le bien commun et l'intérêt général priment sur le tout-marchand et la concurrence. Contre la logique de marchandisation du secteur associatif, pour la défense de l'emploi associatif, du droit à subvention, et la contractualisation pérenne avec les partenaires publics* – appel lancé le 25 mars qui a recueilli plus de 750 signatures à l'été 2019.
- un site dédié créé sous Yeswiki afin de détailler chaque semaine les thématiques, conserver les affichettes et la partie détaillée des revendications, les explications, recueillir propositions et commentaires et conserver tout l'historique des divers temps et événements.
- une campagne de communication déclinée sur 9 semaines autour de cinq thèmes, eux-mêmes détaillés en 8 revendications ; les cinq thèmes visuellement représenté par une couleur : 1 / POLITIQUES PUBLIQUES, DEMOCRATIE ET INTERVENTION CITOYENNE ; 2/ DROITS HUMAINS – DROITS CULTURELS – PROTECTION DES PERSONNES ; 3/ AVENIR DE LA PLANETE, ENVIRONNEMENT ; 4/ POUR UNE SOCIETE DE LA SOLIDARITE, JUSTICE SOCIALE ; 5/ LES ASSOCIATIONS, UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIETE. Chaque début de semaine une revendication associative était lancée via affichette et argumentaire (succinct sur l'affichette et détaillé sur le site) via nos mailings, sites et réseaux sociaux – elle s'est déroulée du 29 avril au 30 juin et invitait pour début juillet à nous rejoindre pour notre Université d'été à Marseille.



➤ *On trouvera en annexe I le détail d'un argumentaire avec son affichette*

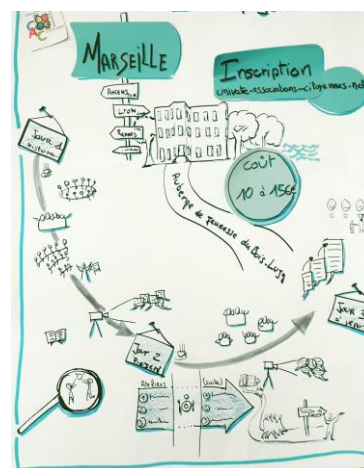
- Une journée de nationale de mobilisation le 12 octobre sur la thématique « PAS DE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE SANS ASSOCIATIONS CITOYENNES » proposant aux associations localement, sur la base de leurs propres revendications (qui peuvent s'appuyer sur les 9 que nous avons déclinées) de s'adresser à leurs candidats aux élections municipales de 2020.

Un Kit de mobilisation a été mis au point et rendu disponible.

Les mobilisations furent peu nombreuses, faute de délais et forces suffisantes pour relayer et diffuser une initiative trop interne. On note cependant à Paris -75 (*Atelier « Comment rendre efficaces des espaces de dialogues associations/collectivités territoriales ? – exemple de Paris » CAC/FNE 75 + conférence inaugurale de notre Université des savoirs associatifs avec JL Laville*) et à Allonnes -72 (*Démocratie dans ta place, journée de rencontre citoyenne en Sarthe*) deux journées riches de débats et d'échanges.

2. Université d'été à Marseille

Cette 5e Université d'été du CAC qui s'est tenue à Marseille du 2 au 4 juillet 2019 (-3 jours), intitulée "Rupture et Emancipation", a vu la participation d'une quarantaine de personnes parmi lesquelles peu d'acteurs locaux, un chiffre décevant qui peut être expliqué par plusieurs facteurs : la période qui n'était pas celle des vacances scolaires, l'éloignement, le budget, la canicule, mais aussi les difficultés d'organisation en amont avec les acteurs associatifs locaux. Cependant des représentants du MES (Mouvement de l'Economie Solidaire) étaient présents durant ces 3 jours, ayant décidé de profiter de l'occasion pour consacrer un temps à leur Assemblée Générale sur le site de l'Auberge de Jeunesse de Bois-Luzy.



Ces 3 jours, bien que de participation modérée, ont été riches en débats et idées, même si les conditions techniques ont été compliquées, et si certains intervenants comme Jean-Louis Laville n'ont pas pu être présents physiquement.

Plusieurs thèmes ont été abordés pendant ces 3 jours :

1. Contexte historique du rôle des associations citoyennes avec une introduction à distance sur l'histoire de l'associationnisme en France et en Europe par Jean-Louis Laville.

3 ateliers ont suivi dont l'un a été consacré à la préparation de l'anniversaire des 10 ans du CAC qui aura lieu au cours de l'année 2020 avec un livre sur la base d'une sélection des communiqués émis depuis la création du collectif.

2. Regards sur le présent des associations citoyennes et l'évolution du paysage associatif, avec 3 autres ateliers autour des Droits et libertés associatives, la marchandisation de l'action associative, la co-construction de l'action publique entre associations et collectivités.

Des échanges intéressants ont eu lieu également avec les associations marseillaises présentes (Pas sans nous, Hôtel du Nord) autour des luttes locales et de la mobilisation sur le thème de l'habitat suites aux effondrements d'immeubles dans le vieux Marseille.

3. Regards sur l'avenir des associations citoyennes avec les interventions des différentes associations présentes autour de l'objectif du changement de cap.

Cette Université a permis l'élaboration d'un quizz et d'une carte mentale.

Ces 3 jours ont aussi été marqués par plusieurs temps forts : soirée-débat avec le film "Juste un jeu" (documentaire primé au Festival de Brive) - soirée-débat sur le thème solidarité et migration avec le film "Déplacer les montagnes" et l'écrivain Denis Lachaud, balade militante au centre-ville de Marseille.



3. Préparation aux élections municipales de 2020

Au-delà de notre implication dans le « Pacte pour la Transition » et les cité précédemment, nous avons créé une plateforme de ressources centralisant et valorisant les productions des associations pour les élections municipales de 2020 : MOBILISER RESSOURCES ET EXPÉRIENCES ASSOCIATIVES POUR INTERVENIR DANS LA VIE DE LA CITÉ... DANS LA VIE DE SA CITÉ !

Selon leur thème ou axe de travail, les associations - qu'elles soient locales, régionales, nationales- ont produit des analyses, des propositions concrètes et rédigé parfois des engagements pour les candidat.e.s et élu.e.s locaux afin qu'ils puissent intégrer ces problématiques de manière opérationnelles sur leurs programmes. Une façon de sensibiliser candidat.e.s, élu.e.s, associations, habitant.e.s aux différents sujets de manières claires et pédagogiques aux problèmes de : logement, pollution, d'accueil des migrants, circulation, mixité, petite enfance, l'eau, l'alimentation, l'amélioration de la vie démocratique ou du handicap ... autant de thèmes déclinés par les associations localement sur une ville, un département, une région, ou de façon nationale. Chacune a construit ses propres outils, pour mieux imaginer et mettre en place son action, son interpellation des politiques locales, qui peuvent inspirer, aider, appuyer les autres associations : dossiers, courriers, propositions, valorisation du secteur associatif, argumentaires, plaidoyers, vidéos, articles, retours d'expériences sont ainsi mise à disposition sur la plateforme pour profiter à tous.

Cette plateforme a été complétée et diffusée jusqu'en mars 2020.

[Près de 60 ressources sont à disposition sur la plateforme]

4. Université des savoirs associatifs

Un concept simple pour ce nouveau dispositif "UNIVERSITÉ DES SAVOIRS ASSOCIATIFS" : Des rencontres régulières tous les 2 mois, gratuites, autour de l'actualité bibliographique d'ouvrages traitant de l'évolution du monde associatif.

Un format récurrent : des rencontres de deux heures avec, après une introduction-contextualisation (à chaque fois assuré par un animateur différent), une présentation par l'auteur lui-même du propos qu'il développe dans son livre suivi d'un temps d'échange avec trois discutantes/discutants (responsables associatifs exposant la manière dont ce propos fait écho à leurs propres pratiques et réflexions) et enfin un temps de questions-réponses avec la salle.

Systématiquement nous proposons aux participants de se revoir le mois suivant pour une session d'arpentage (lecture collective de l'œuvre) à la fin de laquelle nous invitons l'auteur à poursuivre le dialogue.

Lancé en début d'année scolaire 2019-2020, l'université des savoirs associatifs a été inaugurée par deux séances :

- Octobre 2019 autour du livre de JL Laville « *Réinventer l'association (contre la société du mépris)* » avec comme discutantes : Emmanuelle Bonnet-Oulaldj - FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), Lucie Lambert - Ufisc - Actes If et Christine Nedelec - FNE 75.

- Décembre 2019 autour du livre de D Minot « *À quoi sert la philanthropie ?* » avec comme discutant Philippe MAYOL - Fondation Terre Solidaire et Tarik TOUAHRIA - Fédération des Centres Sociaux de Paris.



[2 sessions en 2019 avec l'auteur et 3 discutant.e.s réunissant une trentaine de participant.e.s, chacune suivie d'un atelier d'arpentage]

5. Les 10 ans de communiqués

Parti d'un atelier mené lors de l'Université d'été marseillaise, la volonté de produire collectivement un travail rendant compte des 10 années du CAC est apparue. Un groupe de travail s'est alors mis en place dès septembre 2019 (avec 6 à 8 participant.e.s) afin de réaliser un livret, voir un livre pour l'été 2020 autour des communiqués réalisés par le CAC durant cette décennie. Prendre le temps de voir ou revoir les multiples communiqués réalisés dans l'histoire du CAC, c'est l'occasion de **mesurer le chemin parcouru, les différents sujets, les prises de positions, voir** oppositions liés à l'actualité associative depuis 2010. Il s'est alors agit de lire ou relire, trier, sélectionner et de remettre en contexte ces nombreux communiqués ; des textes ont été produits collectivement pour expliciter les 4 thématiques générales choisies. L'occasion d'un retour en arrière pour mieux préparer l'avenir, pour faire le point des avancées et des chantiers à (ré)activer.

Un outil numérique de synthèse et trie des communiqués a été mis au point par ODASS et rempli entre fin 2019 et début 2020 par le groupe de travail.

Les communiqués
(classification chronologique et thématique)

8 y a 90 fiche(s) correspondant à vos filtres.

	Année
APPEL "Non à la remise en cause des libertés associatives" - les associations citoyennes doivent agir ensemble	<input checked="" type="checkbox"/> 2010 (2)
Les associations ne sont pas des entreprises - 1ère contribution pour un dialogue avec les représentants du Parlement européen	<input checked="" type="checkbox"/> 2011 (6)
Agir ensemble pour défendre nos projets associatifs - proposition d'argumentaires	<input checked="" type="checkbox"/> 2012 (7)
INDIGNEZ-VOUS ! Appel aux associations citoyennes (25/03/2011)	<input checked="" type="checkbox"/> 2013 (5)
Face au danger d'une régression sans précédent, une nouvelle POLITIQUE ASSOCIATIVE est nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/> 2014 (18)
Appel de jan 2011: Sauvons les associations citoyennes !	<input checked="" type="checkbox"/> 2015 (12)
Menace sur la vie associative et son expression démocratique : la marchandisation de l'action associative	<input checked="" type="checkbox"/> 2016 (7)
Les propositions du Collectif des Associations Citoyennes pour une véritable POLITIQUE ASSOCIATIVE	<input checked="" type="checkbox"/> 2017 (9)
Pour un printemps des associations citoyennes - Appel à mobilisation	<input checked="" type="checkbox"/> 2018 (8)
Le CAC salue les premières déclarations du Président de la République mais reste mobilisé	<input checked="" type="checkbox"/> 2019 (9)

Thématique

Financiarisation / marchandisation (26)

[4 ateliers de travail en 2019 avec 5 à 7 participant.e.s]

6. La formation en 2019

Les temps de formations et informations réalisés sur l'année s'adressaient principalement aux militants associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ainsi qu'une formation pour les jeunes en service civique d'une association partenaire et avons participé à des formations portées par d'autres partenaires, notamment une destinée à des élus (formation du CIDEFE) ; la majorité a porté sur le paysage associatif, la relation des associations avec les collectivités publiques, la place des associations dans la société et l'emploi associatif et les financements de l'action publique et citoyenne afin de permettre au réseau de connaître, comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter leur rôle essentiel, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage interne des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement. **[25 interventions de formations pour 2019]**

Exemples de séances de formation interne ou de soirées-débats publiques organisées en 2019 :

- Formation sur la mise en place CLVA (comité local de la vie associative) à Malakoff en janvier ;
- Formation CIIDEFE des élus et services : relations de coopérations entre les collectivités locales et le tissu associatif en mars ;
- Débat autour des droits humains en Europe en mars ;
- Temps de formation/information sur la situation du monde associatif dans le cadre de la santé mentale en mars ;
- Animation de la CONFERENCE-DEBAT : Europe et élections européennes : état des lieux, enjeux et perspectives pour Apiced en avril ;
- Animation de notamment la table ronde intitulée *Entreprendre sous forme associative dans la culture* en mai ;
- Préparation et animation du Débat-formation sur l'emploi associatif au séminaire salarié CNFR de septembre ;
- Temps formation/débat au forum de la vie associative de St Denis autour de la mutualisation des moyens entre associations en novembre.

Les temps d'auto-formation, destinés plus au noyau des membres les plus actifs, afin de transmettre les savoirs internes et de leur permettre d'intervenir sur certains sujets développés par le CAC débuté fin 2018, nous en avons mené 3 en 2019 :

- *Vendredi 20 sept. 2019 : En quoi la notion de "communs" peut-elle intéresser particulièrement les associations citoyennes ? Avec la coop des Communs*
- *Jeudi 23 mai 2019 : comprendre et résister aux limitations des libertés associatives*
- *Lundi 11 mars 2019 : L'étude sur la co-construction réalisée collectivement autour de L. Fraisse*

II.2- Diffuser largement

1. Communication interne, faire réseau

- **Heure de la Sirène**

Notre newsletter mensuelle (destinée aux adhérents et membres actifs soit environ 2.300 mails) a stabilisé son format court qui renvoi à notre site ou d'autres liens pour développer les sujets. Au travers des **11 numéros produits sur 2019**, certains thèmes deviennent récurrents comme « les rdv » ou « L'écho des membres du réseau ».



- **La gare centrale & Bulletin "la quinzaine du CA"**

La "gare centrale" est notre site interne développé comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC, afin de permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de participer (des espaces par groupe de travail, par instances, par thèmes), suivre l'actualité interne et (re)trouver tous les liens pour nos rdv "numériques", nos notes, nos comptes rendus, toutes les dates des réunions et rdv. C'est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope. Sa mise à jour est quasi quotidienne et son développement se fait collectivement par un petit groupe de 5 personnes lors de réunions bimensuelles de travail nommées « chantier de la gare ». Cet espace, tout comme notre bulletin "la quinzaine du CA" (petits newsletters aux membres du CA de fréquence assez variable), sont des outils qui nous permettent de rester en lien, d'échanger avec les 15 membres du CA et la liste de 100 contacts proches. Tous les bulletins sont bien sûr conservés dans notre gare et un rapide coup d'œil permet à toute personne d'avoir un résumé des derniers mois du CAC.

[La gare centrale est pensée et développée collectivement lors de temps réguliers, bihebdomadaire au nombre de 19 en 2019]

2. Communication externe

- **Communiqué à l'ensemble du réseau et à la presse**

Au nombre de 20 en 2019 (en hausse par rapport à 2018, notamment du fait des 9 semaines de campagne de "mobilisation pour une transformation écologique, démocratique et solidaire diffusant chaque semaine un thème et des analyses du CAC). Ils ponctuent l'actualité associative apportant analyse, décryptage, interpellation des pouvoirs publics, parmi les thèmes 2019 : en ouverture les Gilets jaunes et en clôture les mouvements sociaux, mais aussi le grand débat, le plan pour la vie associative, le SNU, les services publics... tous sont à retrouver sur notre site www.associations-citoyennes.net. Débuté à l'initiative d'une personne ils sont généralement co-écrits à plusieurs mains. Cette année nous avons aussi rendu visible les 11 communiqués de presse des partenaires ou regroupements dont nous faisons partie (que nous avons signé, relayé...).

A noter que le travail de recensement, sélection, synthèse et classement des 10 années de communiqués du CAC a débuté à l'été 2019 et s'est poursuivi avec 4 ateliers de travail pour aboutir à la publication d'un livre en septembre 2020.

[20 communiqués sur l'année]

- [Les Assos citoyennes se joignent aux mouvements sociaux \(25/11/2019\)](#)
- [Quel paysage associatif français ? \(18/10/2019\)](#)
- [Service National Universel, des raisons de dire NON \(01/10/2019 diffusé le 15/10/2019\)](#)
- [LE 12 OCTOBRE 2019, JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION \(le 04/09/2019 et 30/10/19\)](#)
- [SERVICES PUBLICS : Maisons France Services = un pansement sur une plaie ouverte \(le 22/07/2019\)](#)
- [Campagne de mobilisation associative = 9 communiqués : un premier généraliste et 8 avec 1 « revendication phare » chaque lundi \(du 29/04 au 1er/07/2019\)](#)
 - 1/ POLITIQUES PUBLIQUES, DEMOCRATIE ET INTERVENTION CITOYENNE // Droit de s'exprimer librement et de manifester. Nous demandons l'arrêt de la répression contre les militants associatifs : procédures bâillons et lois liberticides.
 - 2/ DROITS HUMAINS – DROITS CULTURELS – PROTECTION DES PERSONNES // Union européenne : les droits humains plutôt que la concurrence et les banquiers !
 - 3/ AVENIR DE LA PLANETE, ENVIRONNEMENT, CLIMAT // Prendre en compte la voix des associations agissant pour le climat, notamment pour une transition rapide et juste, et l'arrêt des aides aux énergies fossiles.
 - 4/ POUR UNE SOCIETE DE LA SOLIDARITE, JUSTICE SOCIALE // Les associations, agissant pour l'intérêt général, doivent être reconnues comme les piliers d'un pacte social garanti par l'Etat (cultures, communs, solidarités).
 - 5/ LES ASSOCIATIONS, UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIETE // Vive la subvention : Les associations citoyennes innovent, créent, agissent. Nous demandons le non recours aux dispositifs de mise en concurrence, et le droit à des subventions de fonctionnement pérennes, pluriannuelles, reconnaissant l'initiative des projets associatifs.
 - 6/ POLITIQUES PUBLIQUES, DEMOCRATIE, INTERVENTION CITOYENNE // Pour des services publics partout pour exercer tous nos droits.
 - 7/ POUR UNE SOCIETE DE LA SOLIDARITE, JUSTICE SOCIALE // Contre la privatisation et la marchandisation de l'action sociale, une politique sociale concertée et ambitieuse pour une solidarité de proximité passe par de nouveaux moyens au bénéfice des petites et moyennes associations.
 - 8/ LES ASSOCIATIONS, UN ROLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIETE // Pour un emploi associatif qualifié et de qualité, garanti par des conventions pérennes, pluriannuelles, permettant aux salarié.e.s de sortir de la précarité sans déroger au droit du travail. Pour un plan d'urgence de 100.000 emplois aidés.
- [L'université du CAC du 2 au 4 juillet à Marseille – Programme et inscription \(07/06/2019\)](#)
- [Conclusions « Grand débat » : Beaucoup de paroles pour ne rien changer ! \(26/04/2019\)](#)
- [Appel aux associations à se mobiliser \(06/03/2019\)](#)
- Lettre à G. Attal (remise en main propre) : [Objet : Restriction des libertés associatives et des droits pour les associations \(12/02/2019\)](#)
- [QUEL GRAND PLAN POUR LES PETITES ASSOCIATIONS ? \(5/02/2019\)](#)
- [Lettre de réponse à E. Macron et invitation Plénière du 23 fév 2019 \(18/01/2019\)](#)
- [« Gilets jaunes », annonces gouvernementales et grand débat... 4 mesures et un enterrement ? \(08/01/2019\)](#)

- **Le CAC dans les médias**

Nous avons pu repérer 24 articles, publications reprenant nos analyses, communiqués aussi bien dans les médias militants et associatifs (Médiapart, Asso Mode d'emploi, OCR, radio libertaire...) que nationaux comme l'Huma, le Monde diplomatique, France Inter, le Monde, la Revue dessinée...

➤ [Voir la liste complète en annexe II](#)

[24 articles dans la presse]

- **Site internet**

Cette année nous sommes passé de notre seul "site vitrine" WordPress sur le Net, à deux autres sites permettant de communiquer en proposant d'autres fonctionnalités (comme des formulaires, questionnaires...) et pouvant être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et nos partenaires, *notamment sur les événements co-pilotés.*

- le site créé pour nos Universités d'été où on a pu trouver toutes les informations sur l'Université d'été (UE) de Marseille, s'y inscrire et aussi centraliser tous les éléments sur les précédentes UE. En 2020 nous projetons d'y rassembler aussi toutes les informations sur nos Université des savoirs associatifs.

- le site créé pour la campagne 2019 de la "mobilisation des associations citoyennes" et pour diffuser et soumettre à signature l'Appel aux associations citoyennes à se mobiliser pour une transformation écologique, démocratique et solidaire. Il sera le lieu des différentes mobilisations et printemps associatifs.



- **Les réseaux sociaux**

- Facebook : nous avons poursuivi la diffusion sur ce réseau social de nos événements tels que notre Université d'été, notre présence à la fête de l'Huma, l'Université des savoirs associatifs, la campagne du printemps des associations citoyennes sur les neuf semaines (avec neuf visuels) avec l'Appel à signer, la sortie de la Revue Projet sur les droits culturels avec article du CAC (généralement de 300 à 600 personnes touchées, parfois plus de 1.000 selon les sujet)...., nos communiqués et parfois l'actualité de nos partenaires (Transiscope, le MES, la commune est à nous, stop CETA...) mais de façon irrégulière (car la veille est chronophage). Rompant avec le rythme de 2018.

- Twitter : poursuite de notre présence assez régulière avec nos informations, et des actualités : les grèves contre-réforme des retraites, les Gilets jaunes, la préparation des municipales, le SNU, la lutte contre les grands projets inutile (Triangle de Gonesse, celui de la gare du nord en déc.) et les campagnes de nos partenaires comme "Technopolis" (ville numérique/reconnaissance faciale...) de la quadrature du Net ou celle d'Attac contre Amazone ou encore la sortie du livre de JL Laville et celui de Didier Minot...

L'absence de volontaire en 2019 sur cette mission a impacté la régularité de notre présence sur ces médias, surtout en dehors des temps forts

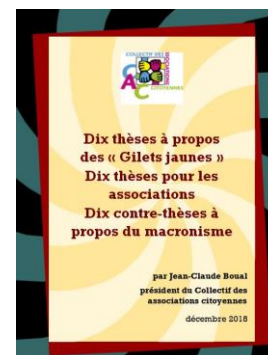
3. Nos publications/réalisations

Le livret "Dix thèses à propos des « Gilets jaunes » Dix thèses pour les associations Dix contre-thèses à propos du macronisme" rédigé par JC Boual, président du CAC et mis en page par Nicole Picquart, secrétaire du CAC - sorti en janvier 2019.

La série de 3 webinaires pour décrypter le rapport du gouvernement « CAP 2022 » (pour « Comité Action Publique 2022 ») avec JC Boual aux explications et I Boyer à la présentation. Lors des vidéos, réalisées en directe (pour répondre à la fin aux questions des participants à distance), le rapport consacré à la réorganisation administratives des pouvoirs publics a été détaillé avec une analyse des conséquences qui en découlent pour les associations : Session N°1 : décryptage d'une méthode > réalisé en direct lundi 28/01/19 + Session N°2 : contenu du rapport Cap 2202 > lundi 04/02/19 + Session N°3 : une politique déjà à l'œuvre > lundi 11/02/19

Ce triptyque vient compléter (en présentant et illustrant) notre livret « CAP 2022 : les multinationales à l'assaut de l'État » d'octobre 2018.

Ces réalisations -publications (vendues à prix coûtant) et webinaires- sont accessibles librement sur notre site Internet (en pdf, en vidéo pour les webinaires).



III. Le CAC et ses réseaux

III.1- La vie associative

1. Les militants bénévoles

A l'origine et au cœur de l'action du CAC, ils sont nombreux et très actifs sur des missions diversifiées. Le travail de valorisation du temps bénévole nous a permis de mieux percevoir la quantité de travail effectuée, soit près de 4.420 heures, soit près de 620 jours répartis ainsi :

VALORISATION DU BENEVOLAT au CAC en 2019			
OBJET	Nbre de personnes	Total jour	Total heures
Coordinations / Bureau		138,75	971,25
• réunions physiques		112,50	787,50
• réunions téléphoniques		1,50	10,50
• représentation financeurs		2,25	15,75
• représentations diverses /auditions		3,50	24,50
• interviews média		3,50	24,50
• réorganisation interne		15,50	108,50
Conseil d'administration		44,75	313,25
• réunions physiques		38,50	269,50
• réunions téléphoniques préparatoires		6,25	43,75
Assemblée Générale		16,00	112,00
• réunions physiques		11,50	80,50
	L'AG	23	11,50
• réunions de préparation		4,50	31,50
	prépa comptes et rapports	4	1,00
	temps travail à distance	4	1,00
	temps réadaction / relecture	5	2,50
			17,50
Plénières		66,11	462,77
• réunions préparation		5,40	37,80
• réunions plénières		60,71	424,97
	Gilets jaunes, Gd Débat et perspectives européennes	50	50,00
	post AG pour travail des 5 thématiques	15	10,71
			74,97
Mobilisation / concertation		11,00	77,00
Commission concertation Etat/asso			
• réunions physiques		11,00	77,00
Université d'été & Université des Savoirs asso		117,75	1 018,25
• réunions préparation - copil		5,00	35,00
• 3 j UE à Marseille		105,00	929,00
		33	33,00
	avec projection débat le soir	40	40,00
		32	32,00
			192,00
• Univ des Savoirs Associatifs		7,75	54,25
	Réunions préparation	3	2,25
	Sessions d'Univ Sav Asso (JL Laville + D Minot)	4	4,00
	Arpentage sur le texte présenté (1 mois après)	3	1,50
			10,50
Autres réunions - temps autoformation		22,50	157,50
		22,50	157,50
Groupes de travail		123,80	754,60

• réunions groupes de travail thématique		95,80	558,60
1- Groupe transition écologie			
2- Groupe financiarisation			
3- Groupe emploi et financement associatifs			
4- Groupe Droits et libertés associative			
5- Groupe asso /collectivité ou action publique			
• réunions/ événements groupes locaux		28,00	196,00

Représentation / intervention		30,50	213,50
• rdv partenaires		20,50	143,50
		10,00	70,00

Production : livrets, webinaires, texte, communiqués		47,75	334,25
<u>temps de rédaction / production / captation</u>		11,00	77,00
Webinaire CAP 2022 première partie	3	1,50	10,50
Webinaire CAP 2022 seconde partie	2	1,00	7,00
Webinaire CAP 2022 troisième partie	2	1,00	7,00
communiqués x 13	2	6,50	45,50
base livret France Service	1	0,50	3,50
base livret corps intermédiaire	1	0,50	3,50
<u>temps de correction /retours/ propos</u>		13,75	96,25
<u>temps de mise en page + diff</u>		4,75	33,25
	598	619	4 414
	<i>nb de participants</i>	jours	<i>heures</i>

Près de 600 personnes ont participé sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif. Le travail minutieux d'actualisation a permis de stabiliser le nombre de nos contacts à plus de 16.500 sur l'ensemble de la France et d'avoir ainsi une large amplitude d'information et de retransmission des travaux.

➤ *Voir le tableau complet en annexe III*

2. Les adhérent.e.s et les soutiens

Nombre d'adhérentes et adhérents pour 2019 est de 170 au total, réparti.e.s ainsi :

- 93 adhésions individuelles
- 77 adhésions morales (d'associations ou réseaux)

Détails des 77 associations adhérentes :

- 25 nationales
- 21 régionales/départementales
- 31 locales

Elles sont réparties sur 10 régions

Il est à noter que les associations/réseaux/fédérations, à leurs diverses échelles (locales, régionales ou nationales) représentent souvent bien plus que leur seule structure (notamment les réseaux nationaux).



Le tableau complet des associations adhérentes pour 2019 est

disponible sur notre site Internet : <http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2020/01/adh-2019.pdf>

3. L'équipe salariée

Equipe stable des deux salariés cadre en CDI :

- Jean-Baptiste Jobard arrivé en juin 2016, occupe le poste de « coordinateur en charge du développement et du réseau » – ce poste qui a bénéficié d'un soutien au titre des emplois tremplins de la Région Ile de France de 2015 à 2018 puis d'une aide FONJEP de 2018 à 2020.
- Isabelle Boyer arrivée en juillet 2013, occupe le poste de « coordinatrice en charge de l'administration et de la communication du réseau ».

La mise à plat des missions et fiches de postes des salariés commencée fin 2018 s'est poursuivie en 2019 afin d'affiner le travail et de mener une politique salariale évolutive. Ce travail sera à réinterroger régulièrement.

La formation Animacoop « animer un projet coopératif » suivie par les 2 salariés et un membre du CA ainsi d'une bénévole entre fin 2018 et début 2019 a permis d'apporter de nouvelles compétences (gestion de sites wiki et création de la gare centrale), une dynamique de travail plus efficace en interne et un partenariat renforcé avec la scic ODASS qui a également participé à cette formation.

4. Les groupes locaux

Ces groupes sont permanents ou ponctuels, de tailles variables et agissent en toute autonomie selon leur calendrier, urgences et capacité de mobilisations.

En 2019 les "Clac" qui ont été actifs sont :

CLAC 80, notamment autour d'Amiens et d'Arras (mobilisation contre les grands projets inutiles, préparations des élections municipales, salons du livre et d'expressions populaire...);

CLAC 77, mise en place d'un atelier des Lois

Collectif inter-associatif 75, le plus récent et aussi le plus actif à l'approche des municipales 2020 avec son travail autour de 3 thématiques ainsi que l'accompagnement de la mise en place d'un CLVA pour accompagner la charte locale d'engagement signées entre les associations et la ville de Paris durant l'été 2019.

CLAC 72, avec notamment la journée citoyenne du 12 octobre à Allonnes et l'aide logistique sur la fête de l'Huma.

CLAC 91, une amorce autour d'un événement

5. Les instances internes

- Assemblée générale (le temps fort formel annuel de rassemblement des adhérents) : celles concernant les rapports de 2018 s'est tenue en mars 2019.
- Plénière : *deux réunions plénières* durant le 1er semestre 2019 où sont conviés largement les contacts actifs du CAC
- Conseil d'administration ; *5 CA en 2019* dont 2 étaient des CA élargis
- Conseil d'administration élargi (appelé également "groupe de veille politique") où sont conviées les 90 personnes qui constituent un "premier cercle" consulté fréquemment par mail et invitées aux réunions du Conseil d'Administration. *Deux de ces CA* ont été suivi d'un temps d'auto-formation sur des sujets précis afin de partager des savoirs précis.
- Coordination exécutive (ou bureau élargi - réunion hebdomadaire) > *[près de 40 réunions en 2019]*

6. Parité

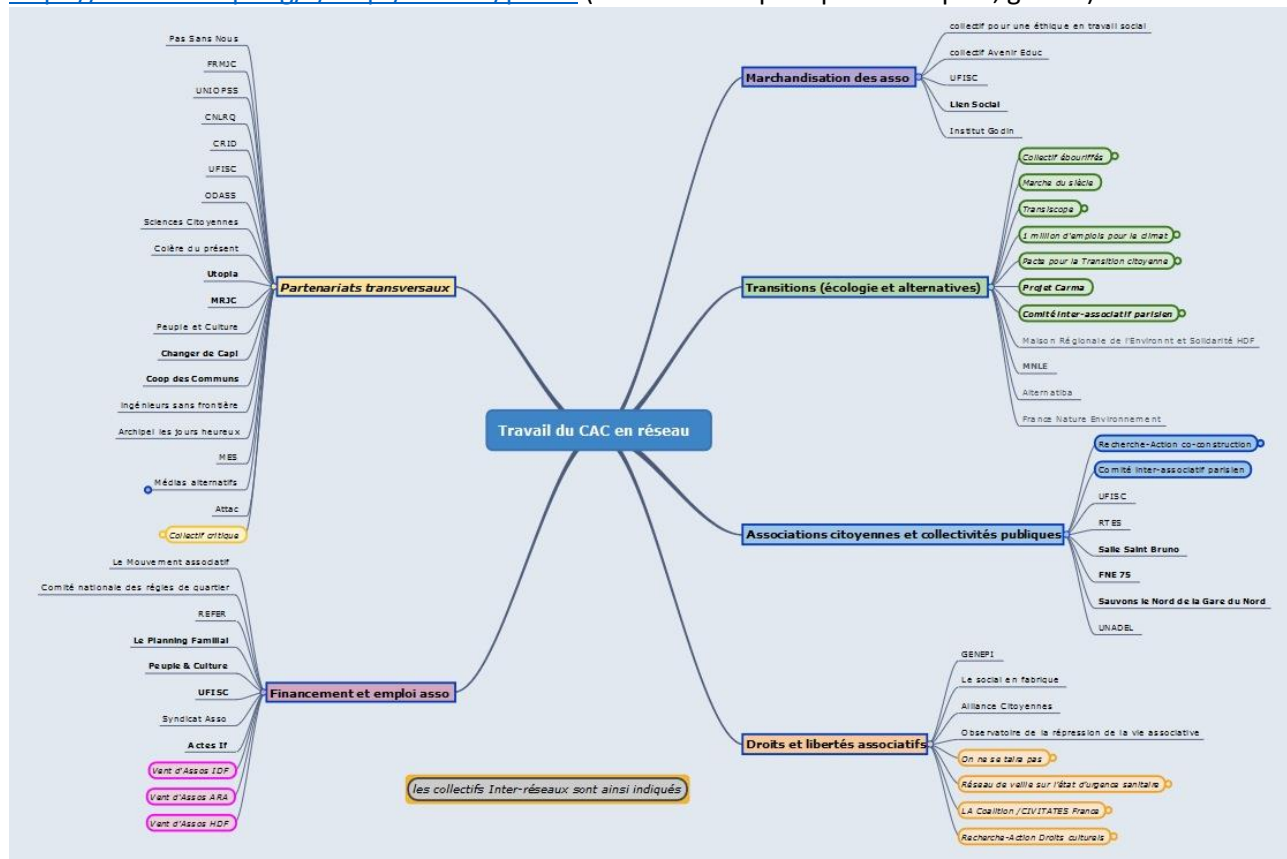
Une attention particulière est posée sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentation et animation et aussi dans l'équipe de salariés. Lors de nos Universités des savoirs associatifs nous avons eu à cœur de mêler à la tribune 1 auteur.e avec 3 discutantes et discutants, cependant nous avons parfois eu 3 femmes et d'autres 2 hommes... sans être pour nous primordiale

c'est une question centrale à laquelle nous portons attention dans la mesure de nos moyens, avec une plus forte proportion, en interne, d'hommes qui portent la parole du CAC.

III.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC

1. Carte du réseau associatif

Voir la carte mentale illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public> (sur ce lien on peut plier et déplier, grossir)



2. Participation du CAC a des mobilisations inter-organisations

Associations et mouvements sociaux et écologiques : Notre association soutien, participe, parfois co-organise, différentes mobilisations en liens avec nos travaux, voici les principales où nous étions partie prenante en 2019 :

- **Événements et manifestations "écologiques" :**

La marche du siècle, marche pour le climat : le 16 mars, nous avons participé à la marche collective de Paris, pour dire « ça suffit ! » et demander des changements immédiats pour combattre les dérèglements climatiques, la violence sociale et refuser toute forme de répression ou de discrimination. *Se déplacer, se nourrir, se loger, se chauffer, produire, consommer autrement est possible : autant de propositions alternatives que les décideurs politiques et économiques retardent et empêchent au nom d'intérêts particuliers qui nous conduisent dans le mur. Notre printemps sera climatique et social !*

Rassemblement et forum "Debout, Ensemble pour le vivant" (4 marches qui se sont réunies et un forum le lendemain) qui s'est déroulée à Arras le 27 et 28 avril 2019 ; événement organisé par le Collectif des Ebouiffés (rassemblement de structures qui luttent contre l'agro-industrie, les fermes-usines, le gaz de houille, la pollution des rivières...). Le CAC a participé à la marche "régionale" car son annonce a été faite lors de notre université d'été 2018 à Amiens, et de ce fait nous avons suivi en amont les temps de coordination/préparation [rendu visible en interne avec la page dédiée de notre

gare centrale : <http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?MarchVivantAvr>] depuis fin 2018, puis sur place en avril 2019 avec notre banderole.

Triangle de Gonesse : les membres du CAC suivent et participent à la lutte pour refuser le projet de bétonnage d'hypermarché commercial EuropaCity ET de la gare en plein champ à Gonesse. A ce titre nous avons participé à divers réunions et rassemblement dont la MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LES 24H DU TRIANGLE samedi 18 et dimanche 19 mai 2019

Cette mobilisation ne s'arrête pas à une lutte "contre" mais promeut le projet alternatif Carma et une gare pour les habitants. : *SAUVONS MAINTENANT LES TERRES DE GONESSE*

Un travail en commun avec France Nature Environnement 75 de mars à décembre 2019 pour la préparation d'un document d'interpellation des candidats aux élections municipales de 2020 "Le Paris que nous voulons", notamment sur les thèmes de l'urbanisme et de la démocratie.

Avec FNE 75 nous avons aussi pris part à la mise en place du collectif "Retrouvons le nord de la gare du Nord" proposant des alternatives au projet trop commercial de transformation de la gare prévu.

- **Luttes sociales**

Deux temps de débat pour faire suite et restituer la "concertation lancée par le gouvernement sur une politique vie associative ambitieuse"

Gilets Jaunes & Changer de Cap : Nous avons co-organisé (les 2 premiers) puis simplement accompagné les trois autres temps de travail avec ce collectif qui s'est créé durant l'année 2019 (de janvier à octobre) autour de la mise en réseau et de la convergence des propositions des gilets jaunes et des autres mouvements citoyens par la mise à disposition des informations

Convergence des services publics

Le 1er mai, le salon du livre d'expression populaire et de critique sociale d'Arras - thème choisi en 2019 "la justice". Le CAC a participé et co-animé plusieurs débats et tout en proposant des intervenants pour d'autres temps forts du 1er mai

Manifestations pour les retraites : relais auprès des associations et grèves ponctuelles des salarié.e.s

- **Non au SNU (service national universel)**

L'année 2019 a également vu le CAC fortement mobilisé sur un nouveau dispositif d'ampleur conçu par le gouvernement et pour lequel le secrétariat d'Etat en charge de la vie associative a également été explicitement missionné (il s'agit d'une promesse de campagne du candidat E. Macron) : le SNU Service National Universel.

À travers une tribune signée par Gilles Rouby dès l'été sur le blog Médiapart, nous avons tenté un décryptage en profondeur de cette mesure et de ses conséquences pour l'ensemble du monde associatif et particulièrement le secteur "jeunesse & éducation populaire".

Sur cette base, nous avons multiplié les prises de contact avec des structures syndicales et associatives opposées ou fortement réservées par rapport au dispositif. Ainsi des échanges avec le MRJC, le Mouvement pour la Paix, la FCPE, le CNAJEP et des membres du CNAJEP se sont multipliés durant tout l'automne et une bonne partie de l'hiver et le CAC a officiellement fait savoir sa position sur le sujet à travers une tribune d'octobre 2019 intitulé "SNU, des raisons de dire non !"

Pour cette mobilisation, conformément à nos exigences de travail, nous avons tenté d'articuler lecture critique du dispositif auquel nous nous opposons et constructions d'alternatives sur le sujet de l'engagement des jeunes et du soutien aux actions des organisations jeunesse & éducation populaire.

- **Fête de l'Huma du 13 au 15 sept 2019**

Pour la première fois, le CAC tenait un stand à la fête de l'Huma dans le village ESS. Cela a été possible grâce aux structures qui ont partagé leur espace : le MNLE (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement), AliceCoop et la commission ESS du PC.

Une occasion unique de rencontrer les personnes soit sur le stand, soit lors de l'apéro que nous avons organisé le samedi midi, soit sur un des trois débats auxquels nous avons pris part :

- Vendredi 13/09 – L'eau un bien commun ? L'accès à l'eau pour tous ? Réalités et perspectives à l'horizon 2020/2021
- Samedi 14/09 – ESS : au cœur des programmes pour les municipales ?
- Dimanche 15/09 – Menaces sur les libertés associatives



Annexe I. Détail d'une revendication de la campagne 2019

Thème :

#5 // LES ASSOCIATIONS, UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIÉTÉ

Revendication :

Vive la subvention : Les associations citoyennes innovent, créent, agissent. Nous demandons le non recours aux dispositifs de mise en concurrence, et le droit à des subventions de fonctionnement pérennes, pluriannuels, reconnaissant l'initiative des projets associatifs.

Date : 27.05.2019 (5^{ème} semaine)

ARGUMENTAIRE COURT POUR AFFICHETTE :

La subvention est le mode normal de financement des associations qui œuvrent pour l'intérêt général et le bien commun. Cependant sa part dans les budgets associatifs est passée de 34 % en 2005, à 20 % en 2017 ! A la place, ce sont les usagers eux-mêmes qui compensent : leur participation est passée de 32 % à 42 % sur la même période.

Ni la philanthropie (4% du financement associatif, dont 95% captés par les 150 plus grosses structures), ni les appels d'offre (même déguisés en appels à projet), qui poussent les associations dans une logique concurrentielle, ne remplaceront la puissance publique.

L'argent public est celui des citoyens, les élus n'en étant que des gestionnaires temporaires. Il est donc normal qu'une partie revienne à la société civile sous forme de subventions de fonctionnement, pour des projets d'utilité sociale portés localement par les petites et moyennes associations.

ARGUMENTAIRE LONG :

Face à l'indignation suscitée par la suppression brutale des emplois aidés, le Premier Ministre a annoncé à l'hiver 2017 une concertation avec le secteur associatif afin de fonder « une politique ambitieuse de la vie associative ». Le CAC était invité pour la première fois depuis plusieurs années à faire part de ses analyses et de ses propositions. Voir ici les [propositions phares](#) qu'a défendues le CAC lors de cette concertation.

Un contexte de profonde remise en cause de l'action associative :

Ces propositions se situent dans un contexte qui n'est pas neutre. Depuis plusieurs années, les associations citoyennes alertent les gouvernements successifs sur les conséquences de la diminution structurelle des subventions publiques, leur instrumentalisation à travers les appels d'offres, la précarisation de l'emploi associatif. Les subventions publiques aux associations ont diminué de 16 milliards d'euros depuis 2005. Les appels d'offres qui les ont remplacés ne représentent en regard que 10 milliards d'euros, et seules les structures les plus importantes y ont accès. Les pouvoirs publics « se déchargent progressivement sur les associations d'un nombre toujours plus important de missions d'utilité sociale, sans que les financements soient proportionnels aux transferts de charges », comme le souligne [un récent rapport d'information](#) du Sénat. Le même rapport souligne les « conséquences désastreuses » de la suppression des emplois aidés, décidée brutalement et sans concertation à l'été 2017. À travers de telles mesures, le gouvernement montre chaque jour sa méconnaissance de réalité sociale et sa volonté de ne conserver de l'action associative que les segments les plus rentables, pour les confier à des entreprises privées ou à des associations banalisées. Il rêve de start-up et de « French impact », en dehors de toute réalité.

Dans la concertation engagée depuis novembre 2017 par le gouvernement, ces questions ont été posées, et bien d'autres. Seront-elles entendues ? À ce stade, rien ne le prouve. Le gouvernement a reconnu qu'il existe un malaise, mais prétend apporter des solutions à travers un supplément de crédits de 25 M€, ce qui est bien évidemment sans commune mesure avec l'ampleur de la question, et par des exonérations sociales et fiscales qui n'intéressent que les 10.000 plus grosses associations. Il préfère choisir parmi les dizaines de propositions des associations celles sur lesquelles il pourra communiquer à peu de frais.

Une réflexion d'ensemble sur le rôle et le devenir des associations est indispensable, afin de déterminer les conditions de leur financement public stable et dans la durée. Cette discussion, ne peut pas faire l'économie d'une évaluation et d'un bilan des politiques menées depuis 15 ans. On s'apercevra que celles-ci constituent un recul phénoménal en termes de lien social, de démocratie d'éducation citoyenne et de coopération, et coûtent beaucoup plus cher à la collectivité que des actions associatives désintéressées, alors que les associations citoyennes, par leur maillage de terrain, remplissent des fonctions indispensables.

RESSOURCES :

- Communiqué du CAC : [Quel Grand Plan pour les associations ?](#) (fév 2019)
- Communiqué commun [CAC - Mouvement Pour l'Economie Sociale](#) (déc 2018)
- Article Médiapart : [un plan pour la vie associative ridicule au regard des enjeux de société](#) (déc 2018)
- [On nous demande toujours de diversifier nos ressources, mais ce n'est pas si simple !](#) - Fiche ressource sur les difficultés associatives 2015
- [La concurrence inter-associative \(l'effet pervers des appels d'offres et appels à projets\)](#) - Fiche ressource sur les difficultés associatives 2015
- [Résumé visuel sur les "contrats à impact social"](#) (version française des SIB)
- Tribune [Dénoncer la mise en place des « SIB » et appeler à de nouvelles formes de relations entre associations et autorités publiques](#)
- Livret A5 [Quand le social finance les banques et les multinationales -Les Contrats à Impact Social : des Social Impact Bonds à la française!](#)
- [L'instrumentalisation des collectivités \(le flou lié aux changements politiques\)](#) - Fiche ressource sur les difficultés associatives 2015
- [La mairie a encore diminué notre subvention \(les conséquences des restrictions budgétaires\)](#) - Fiche ressource sur les difficultés associatives 2015

5

LUNDI 27 MAI
2019

LES ASSOCIATIONS, UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIÉTÉ

VIVE LA SUBVENTION : LES ASSOCIATIONS CITOYENNES INNOVENT, CRÉENT, AGISSENT. NOUS DEMANDONS LE NON RECOURS AUX DISPOSITIFS DE MISE EN CONCURRENCE, ET LE DROIT À DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT PÉRENNES, PLURIANNUELS, RECONNAISSANT L'INITIATIVE DES PROJETS ASSOCIATIFS.

Argumentaire

La subvention est le mode normal de financement des associations qui œuvrent pour l'intérêt général et le bien commun. Cependant sa part dans les budgets associatifs est passée de 34 % en 2005, à 20 % en 2017 ! A la place, ce sont les usagers eux-mêmes qui compensent : leur participation est passée de 32 % à 42 % sur la même période.

Ni la philanthropie (4% du financement associatif, dont 95% captés par les 150 plus grosses structures), ni les appels d'offre

(même déguisés en appels à projet), qui poussent les associations dans une logique concurrentielle, ne remplaceront la puissance publique.

L'argent public est celui des citoyens, les élus n'en étant que des gestionnaires temporaires. Il est donc normal qu'une partie revienne à la société civile sous forme de subventions de fonctionnement, pour des projets d'utilité sociale portés localement par les petites et moyennes associations.



Annexe II. Le CAC dans les médias

- ESS et société, Enjeux et débats : articles reprenant nos 2 CP de déc : [Les Associations citoyennes se joignent aux mouvements sociaux + Université des Savoirs « A quoi sert la philanthropie ? » – 23 déc 2019](#)
- Le Monde : [Un nouveau front citoyen contre la transformation de la gare du Nord, à Paris – 15 déc 2019](#)
- France Inter / Carnets de campagne /Les chroniques solidaires de Jean-Louis Laville (6ème) : [L'économie sociale et solidaire – 12 déc 2019](#)
- [Revue Dessinée](#) : Pauvres et Profits [extrait du dossier central sur les Contrats à Impact Social – hiver 2019](#)
- Bretagne Ile-de-France (trait d'union mensuel des bretons) : [Le monde associatif est fragilisé – déc 2019](#)
- Coopéractif (bulletin bimestriel du groupe ESS du PCF) : [Sur l'Université des savoirs associatifs + appel aux associations a se joindre aux mouvements sociaux – nov/déc 2019](#)
- [Radio libertaire](#) – émission SI VIS PACEM sur le SNU – 21 nov 2019
- Associations Mode d'Emploi : [À quoi sert la philanthropie ? – 12 nov 2019](#)
- Le Parisien – sur les mouvements sociaux et les associations – [semaine du 21 au 26/10/19](#)
- OCR Éducation populaire & Transformation sociale : [SERVICE NATIONAL UNIVERSEL \(SNU \) : DES RAISONS DE DIRE NON – 16 octobre 2019](#)
- Bulletin liaison [Espoir 54 : Pas de société solidaire sans associations citoyennes – octobre 2019](#)
- L'Humanité – ?? – [18 septembre 2019](#)
- Le Monde Diplomatique – [Solidarité à but hautement lucratif – Les contrats à impact social s'enracinent en France – 27 septembre 2019](#)
- L'Humanité – [Emploi. Les associations en colère contre l'esbroufe de Gabriel Attal – 9 sept 2019](#)
- Médiapart – blog des invités : [Appel à mobilisation pour les mobilisations climatiques et sociales des 20 et 21 septembre – 22 juillet 2019](#)
- OCR Éducation populaire & Transformation sociale : [L'université d'été 2019 du CAC à Marseille – 26 juin 2019](#)
- Naturellement (revue MNLE N°30) : [L'invité Jean Claude BOUAL – avril-juin 2019](#)
- L'Humanité – rubrique Débats & Controverses : [Sous la coupe du néolibéralisme – 12 mars 2019](#)
- L'Humanité – rubrique le cahier de l'ESS : [Villes – « Où sont les moyens des beaux discours ? – le 5 mars 2019](#)
- Les Amis de la Terre : [Semaine de la Saint-Valentin : Bolloré toujours fou amoureux des poursuites-bâillons– 11 février 2019](#)
- Association Mode d'Emploi : [Le Grand débat, avec ou sans les associations ? – 1er février 2019](#)
- JurisAssociations : [Vie associative et ESS : 2 plans du gouvernement, 2 leures – 1er février 2019](#)
- OCR Éducation populaire & Transformation sociale : [« Gilets jaunes », annonces gouvernementales et grand débat...4 mesures et un enterrement ? – 11 janvier 2019](#)



Annexe III. Le tableau complet de valorisation du bénévolat

VALORISATION DU BENEVOLAT au CAC en 2019

OBJET	DATES	Nb d'heures	Nbre de personnes	Total jour	Total heures
Coordinations / Bureau				138,75	971,25
• réunions physiques				112,50	787,50
coordi mardis (général) à 5 bénévoles	36 réunions	122,50	5	87,50	612,50
Coordination élargies	3 réu (mars, avril et sept)	10,50	8	12,00	84,00
coordi spécifique (Prépa & Bilan UE)	2 réu (Nov + déc)	7,00	6	6,00	42,00
Réorganisation CAC + RH	mardi 8 oct	3,50	5	2,50	17,50
Spécifiques RH	3 réu (29/1 + 22/2 + 13/3)	10,50	3	4,50	31,50
• réunions téléphoniques				1,50	10,50
plus spécifiques RH		1,75	3	0,75	5,25
plus spécifiques RH		1,75	3	0,75	5,25
• représentation financeurs				2,25	15,75
RdV Mairie de Paris : "Pauline Véron CIVITATES/L.A. Coalition - Rencontre des fondations européennes contribuent au projet Civitates	30/01/2019	1,75	1	0,25	1,75
matinée d'échanges autour de la philanthropie en France - par G Attal	21/05/2019	3,50	1	0,50	3,50
AG du Fonjep	06/06/2019	1,75	2	0,50	3,50
Ville de Malakoff - mise en place CLVA	17 et 18/06/19	1,75	2	0,50	3,50
	26/01/2019	3,50	1	0,50	3,50
• représentations diverses /auditions				3,50	24,50
démarche charte d'engagement réciproque Ville de Paris	2 avril + 15 mai + 5 juin	10,50	1	1,50	10,50
Séminaire «Repenser l'émancipation » «Travail et émancipation »	10/01/2019	2,80	1	0,40	2,80
colloque sur la reconfiguration de l'espace démocratique	14/01/2019	2,10	2	0,60	4,20
réu bilan-perspectives recherche action "co- construction"	16/01/2019	3,50	1	0,50	3,50
Audition au CESE sur « Liberté d'association : contraintes et défis pour la société civile »	28/05/2019	3,50	1	0,50	3,50
• interviews média				3,50	24,50
Article Jurisasso sur ESS avec MES	vend 1er fév	3,50	2	1,00	7,00
Article Asso mode d'emploi	vend 1er fév	3,50	1	0,50	3,50
L'Humanité – rubrique cahier de l'ESS : Villes – « Où sont les moyens des beaux discours ?	fin fév (parution 5 mars)	3,50	1	0,50	3,50
L'Humanité – rubrique Débats & Controverses : "Sous la coupe du néolibéralisme"	article paru le 12 mars	3,50	1	0,50	3,50
interview JC avec canard enchainé	merc 17 juil	1,75	1	0,25	1,75
émission radio sur SNU avec CAC radio libertaire - SI VIS PACEM,	jeu 21 nov -18h30	1,75	1	0,25	1,75
interview la Revue Dessinée un sujet sur les Contrats à Impact Social - Hiver 2019	paru déc 2019	1,75	1	0,25	1,75
invit F Bernard/Webalice pour intervention débat sur ESS /presse/média	jeudi 5 déc	1,75	1	0,25	1,75
• réorganisation interne				15,50	108,50
Réunion des pilotes des groupes de travail CAC	4 réu (entre 6 et 12/09/19)	14,00	2	4,00	28,00
réu orga et développement du CAC	08/10/2019	3,50	4	2,00	14,00
Temps de travail collectif Gare centrale	19 réunions à 5 dt 2 béné	33,25	2	9,50	66,50

Conseil d'administration					44,75	313,25
• réunions physiques					38,50	269,50
CA spécifique préparation AG	11/03/2019	3,50	12	6,00	42,00	
CA	23/03/2019	3,50	9	4,50	31,50	
CA	23/05/2019	7,00	15	15,00	105,00	
CA	20/09/2019	3,50	19	9,50	66,50	
CA	22/11/2019	3,50	7	3,50	24,50	
• réunions téléphoniques préparatoires					6,25	43,75
6 réunions de 1h30		8,75	5	6,25	43,75	
Assemblée Générale					16,00	112,00
• réunions physiques					11,50	80,50
L'AG	22/03/2019	3,50	23	11,50	80,50	
• réunions de préparation					4,50	31,50
prépa comptes et rapports	2 réunions	1,75	4	1,00	7,00	
temps travail à distance	3 temps (finances+R/p)	1,75	4	1,00	7,00	
temps réadaction / relecture		3,50	5	2,50	17,50	
Plénières					66,11	462,77
• réunions préparation					5,40	37,80
réu de préparation plénière 23 févr	29/01/2019	2,10	5	1,50	10,50	
réu de préparation plénière 23 mars	12/03/2019	2,45	5	1,75	12,25	
réu de préparation plénière févr 2020	03/12/2019	3,01	5	2,15	15,05	
• réunions plénières					60,71	424,97
Gilets jaunes, Gd Débat et perspectives européennes	23/02/2019	7,00	50	50,00	350,00	
post AG pour travail des 5 thématiques	23/03/2019	5,00	15	10,71	74,97	
Mobilisation / concertation					11,00	77,00
Commission concertation Etat/asso					11,00	77,00
• réunions physiques					11,00	77,00
RDV G Attal : suite des travaux sur "la politique asso ambitieuse du gvt (suite concertation)	29/01/2019	7,00	2	2,00	14,00	
RDV G Attal sur question des droits associatifs matinée d'échanges autour de la philanthropie en France - par G Attal	12/02/2019	14,00	4	8,00	56,00	
Débat autour de la "concertation lancée par le gouvernement sur une politique vie associative ambitieuse" à Marseille	06/06/2019	3,50	1	0,50	3,50	
	12/06/2019	3,50	1	0,50	3,50	
Université d'été & Université des Savoirs asso					117,75	1 018,25
• réunions préparation - copil					5,00	35,00
Réunions préparation réflexion	4 entre mars et juin	7,00	4	4,00	28,00	
visite du site + rencontre partenaire à Marseille	13/06/2019	7,00	1	1,00	7,00	
• 3 j UE à Marseille					105,00	929,00
	02/07/2019	9,00	33	33,00	297,00	
avec projection débat le soir	03/07/2019	11,00	40	40,00	440,00	
	04/07/2019	6,00	32	32,00	192,00	
• Univ des Savoirs Associatifs					7,75	54,25
Réunions préparation	03/01/1900	5,25	3	2,25	15,75	
Sessions d'Univ Sav Asso (JL Laville + D Minot)	12/10 + 03/12	7,00	4	4,00	28,00	
Arpentage sur le texte présenté (1mois après)	29/11/2019	3,50	3	1,50	10,50	
Autres réunions - temps autoformation					22,50	157,50
L'étude sur la co-construction réalisée collectivement autour de L Fraisse					22,50	157,50
rétrécissement de l'espace démocratique"	11/03/2019	3,50	11	5,50	38,50	
Notion de "communs" et assos citoyennes - Coop des communs	23/05/2019	3,50	15	7,50	52,50	
	20/09/2019	3,50	19	9,50	66,50	

Groupes de travail				123,80	866,60
• réunions groupes de travail thématique				95,80	670,60
1- Groupe transition écologie					
réu du groupe de W "transitions et écologie"	19/3 + 02/09/19	10,50	4	6,00	42,00
Soirée présentation + réu copilotage Transiscope	26/02+02/04+24/05+ 26/9 + 14/9	10,50	3	4,50	31,50
Réu + soirée Pacte pour la Transition	30/09+18/10+20/11 + 26/11	14,00	1	2,00	14,00
Ami,e,s de la Conf (rencontre + évémt + campagne alimentation)	02/06 + 17/10 + 26/11	10,50	2	3,00	21,00
rencontres/ réu FNE, MNLE, Collectif Gonesse	25/03+15/04+18/05+22/05+06/06+26/06 + 29/6 + 12/09	28,00	2	8,00	56,00
2- Groupe financiarisation					
Réalisation webinaire	29/01 - 04/02 - 11/02 -	8,40	2	2,40	16,80
Réunions du gp de travail	4 entre avril et décembre	14,00	4	8,00	56,00
RDV de travail (indi pour mémoire ou étude)	19/4 et 8/7	7,00	1	1,00	7,00
Interventions dans le réseau sur le sujet	6 intervnetions	16,80	1	2,40	16,80
3- Groupe emploi et financement associatifs					
Réunions du gp de travail (paysage asso + PLF2020)	28/05+22/10 + 20/11 + 25/11	14,00	4	8,00	56,00
Prépa et Atelier Lois sur l'emploi asso (75019 + Issy)	08/02+06/07+3/10+23/11/19	7,00	3	3,00	21,00
Réu et rencontres sur SNU	01/10+20/11+22/10+14/11	14,00	1	2,00	14,00
événements/débats sur emploi, bénévolat, financt	31/01+ 06/06+11/06+19/9+11/10	17,50	1	2,50	17,50
réunion sur le plan de croissance pour l'ESS	16/01/2019	3,50	1	0,50	3,50
4- Groupe Droits et libertés associative					
Réunions du gp de travail	21/01+ 12/09+ 03/10	10,50	3	4,50	31,50
Colloques autour des droits humains en Europe	19/03/2020	3,50	2	1,00	7,00
Réunions CIVITATES- LA Coalition / rétrécissement de l'espace démocratique	14/03+17/04+30/04+13/05+ 21/05+07/06+21/6+ 23/08 +11/9+ 13/11	35,00	1	5,00	35,00
Réu / évémemt Droits culturels	6/02+15/05+06/06+27/06+12/09+03/10+20/11	24,50	1	3,50	24,50
Observatoire des libertés associatives réprimées	30/04+01/05+11/05	10,50	1	1,50	10,50
5- Groupe asso /collectivité ou action publique					
Réunions du gp de travail	11/03+28/05+20/9+08/10	14,00	4	8,00	56,00
réus et rdv autour charte d'engagement réciproque Ville de Paris	30/01+15/05+31/05+05/06+ 28/06+ 11/07+12/10	24,50	1	3,50	24,50
Réu et restitution co-construction	16/01+07/03+02/04+09/05+15/5+12/06	21,00	2	6,00	42,00
Réu et RDV autour des élections municipales	19/06+23/8+27/9+01/10+28/11+11/12+16/12	24,50	2	7,00	49,00
Europe et asso / élections	23/01+14/03+ 20/04+14/05+15/05	17,50	1	2,50	17,50
• réunions/ événements groupes locaux				28,00	196,00
Réunion de l'inter-réseaux « Changer de cap »	7/1 + 28/1 + 21/3+ 24/5+05/10	17,50	4	10,00	70,00
CLAC80 à Amiens réunion prépa + bilan marche pour le vivant	12/01/19 + 02/03 et 10/06/19	10,50	1	1,50	10,50
CLAC80 Journée manifestives Marches pour le vivant à Arras	27/04/2019	7,00	6	6,00	42,00
CLAC80 à Amiens (dont municipales2020)	15/10 + 28/11 et 10/12	10,50	3	4,50	31,50
CLAC72 journée citoyenne à ALLONNES	12/10/2019	7,00	2	2,00	14,00
CLAC 75 Réu présentation processus de construction de la charte parisienne	28/06/2019	3,50	4	2,00	14,00
CLAC 77 - réu +prépa atelier des lois	12/03/2019+ 25/03/19	7,00	1	1,00	7,00
CLAC 91 (en amorce) Projection "je veux du soleil" à Grigny + interv associations & Gilets jaunes	08/04/2019	3,50	2	1,00	7,00

Représentation / intervention				30,50	213,50
réunion de l'espace emplois climat (du collectif "un million d'emplois pour le climat")	mard 15 jan 11h/13h	7,00	1	20,50	143,50
				1,00	7,00

Journée d'étude à Lille « Démobiliser les quartiers populaires.	jeudi 17 jan	3,50	1	0,50	3,50
« Émancipation et association » - 4 rdv du Séminaire «Repenser l'émancipation »	jeud 7 fév 18h	1,75	1	0,25	1,75
Mairie de Paris "Paris en Commun"	mard 12 fév soirée	1,75	1	0,25	1,75
SAUVONS LES TERRES DE GONESSE GRANDE RENCONTRE CITOYENNE	merc 20 fév 18h30	3,50	2	1,00	7,00
Convergence des services publics avec les syndicats de la Fonction Publique.	lund 18 mars	3,50	1	0,50	3,50
Intervention CNAJEP ors d'une AG rassemblant leurs adhérents nationaux,qu'est-ce qui nous attend avec CAP 2022"	Jeu 28 mars matin	3,50	2	1,00	7,00
Intervention sur la situation du monde associatif dans le cadre de la santé mentale -	samedi 30 mars	3,50	1	0,50	3,50
Émancipation et « travail réellement humain » - 6-rdv du Séminaire «Repenser l'émancipation »	jeud 11 avril	1,75	1	0,25	1,75
Forum social régional	dim 28 + lun 29 avril	3,50	1	0,50	3,50
Réu Bilan collectif Émancipation - 7- rdv du Séminaire «Repenser l'émancipation »	jeud 16 mai	3,50	1	0,50	3,50
Plénière du collectif "pour une éthique en travail social". Thème "comment nous organisons-nous ?"	sam 18 mai	3,50	1	0,50	3,50
AG ODASS	sam 18 mai	3,50	1	0,50	3,50
"entreprendre autrement dans la culture" journée Opale	ven 24 mai	3,50	1	0,50	3,50
Réu de convergence syndicale	mard 4 juin 19h	1,75	1	0,25	1,75
conf de presse convergence des services publics	merc 5 juin 11h	3,50	1	0,50	3,50
Émancipation - 8- rdv du Séminaire «Repenser l'émancipation »	jeud 6 juin 18h	1,75	1	0,25	1,75
soirée de soutien à l'Huma	jeud 6 juin	3,50	1	0,50	3,50
débat public "vers une démocratie réelle?" - le collectif des gilets jaunes de l'enseignement et de la recherche	ven 7 juin soirée mar 25 juin	1,75	1	0,25	1,75
Formation Volontaire - la Clefs	pm	3,50	1	0,50	3,50
Univ d'Eté de PSN	sam 29 juin (28 au 30/6)	3,50	1	0,50	3,50
Fête Huma avec MNLE	13 et 14 sept	14,00	2	4,00	28,00
Débat sur emploi asso au séminaire salarié CNFR	jeudi 19 sep	3,50	1	0,50	3,50
Mobilisons-nous pour la rentrée climatique et sociale	20 et 21 sep	3,50	1	0,50	3,50
soirée prépa UE Mvt sociaux	mar 1er oct soirée	3,50	1	0,50	3,50
Colloque Convergences et stratégies	we 5 et 6 oct	3,50	1	0,50	3,50
Convention citoyenne Sciences citoyennes	lun 14 oct	3,50	1	0,50	3,50
rencontre convergence des services publics (suite France Service)	mard 15 oct	3,50	1	0,50	3,50
4e édition du Forum National des Associations & Fondations	merc 16 oct	3,50	1	0,50	3,50
Temps de travail sur les rdv CAC / MES / MSH, CEI, CNAM	merc 23 oct à 14h	3,50	1	0,50	3,50
Intervention Forum de la vie associative de Saint-Denis	sam 16 nov PM	3,50	1	0,50	3,50
Les Rencontres de l'INJEP au CESE: " Les associations au défi de leurs mutations : transformer, coopérer, accompagner":	mardi 19 nov	3,50	1	0,50	3,50
Séminaire intra-réseau du MES	2 au 4 déc	3,50	1	0,50	3,50
"sauvons la Gare du Nord"	merc 11 déc soir	1,75	2	0,50	3,50
• rdv partenaires				10,00	70,00
rdv, déj, rencontres... hors temps collectifs	10 rdv avec 1 à 4 bénévoles	35,00	2	10,00	70,00

Production : livrets, webinaires, texte, communiqués				47,75	334,25
<u>réunions prépa</u>				18,25	127,75
prépa webinaire Europe	13/03/2019	3,50	2	1,00	7,00
comuniqés x 13	toute l'année	22,75	2	6,50	45,50
base livret France Service	sept-19	1,75	2	0,50	3,50
base livret corps intermédiaire	nov-19	1,75	1	0,25	1,75

Préparation livret sur les 10 ans du CAC pour 2020	de juillet à déc	14,00	5	10,00	70,00
<u>temps de rédaction / production / captation</u>				11,00	77,00
Webinaire CAP 2022 première partie	28/01/2019	3,50	3	1,50	10,50
Webinaire CAP 2022 seconde partie	04/02/2019	3,50	2	1,00	7,00
Webinaire CAP 2022 troisième partie	11/02/2019	3,50	2	1,00	7,00
comuniqués x 13	toute l'année	22,75	2	6,50	45,50
base livret France Service	sept-19	3,50	1	0,50	3,50
base livret corps intermédiaire	nov-19	3,50	1	0,50	3,50
<u>temps de correction /retours/ propos</u>				13,75	96,25
Webinaire CAP 2022 première partie	janv-19	3,50	1	0,50	3,50
Webinaire CAP 2022 seconde partie	févr-19	3,50	1	0,50	3,50
Webinaire CAP 2022 troisième partie	févr-19	3,50	1	0,50	3,50
base livret France Service	sept-19	3,50	2	1,00	7,00
base livret corps intermédiaire	déc-19	3,50	1	0,50	3,50
webinaire Europe		3,50	2	1,00	7,00
comuniqués x 13	toute l'année	22,75	3	9,75	68,25
<u>temps de mise en page + diff</u>				4,75	33,25
Webinaire CAP 2022 (pdf support et intervention)	mars-19	7,00	1	1,00	7,00
base livret corps intermédiaire	déc-19	3,50	1	0,50	3,50
comuniqués x 13 (GR)	toute l'année	22,75	1	3,25	22,75
	TOTAL GENERAL		598	619	4 526
			<i>nb de participants</i>	<i>jours</i>	<i>heures</i>